



Guide Municipales 2026

Plaidoyer générique & contexte

Septembre 2025

Table des matières

Comment utiliser le guide au global ?	3
Que contient ce document ?	4
Les Shifters : Qui sommes - nous ?	5
1. La contrainte carbone : des réalités pour la collectivité	6
A. Impact du climat sur chacun de nous	6
B. Réduire la dépendance / vulnérabilité aux énergies fossiles.....	6
C. S'adapter	6
D. L'exemplarité de la collectivité et des agents	6
E. Les 6 principes de la résilience des territoires	7
2. La transition pour tous	8
3. Co-bénéfices de la transition écologique	10
A. L'eau, les sols et le ZAN	10
B. L'école, les protéines et l'agriculture locale	10
C. Les achats, l'économie circulaire et l'emploi local.....	11
D. La voiture, la sécurité et la santé	11
E. La sobriété des pratiques, la mutualisation et l'optimisation de l'existant.....	11
F. La biodiversité - Faire face à la 6ème extinction.....	11
4. Arguments et contre-arguments pour shifter	12
A. Comment lutter contre les réactions de déni sur le Climat	12
B. Comment lutter contre les réactions de déni sur la Sobriété.....	15
C. Comment lutter contre les réactions de déni sur la Mobilité.....	18
D. Comment lutter contre les réactions de déni sur l'Agriculture et Alimentation	19
Annexes	21
Annexe 1. Grille d'analyse de la pertinence d'un projet.....	21
Comment savoir si un projet mérite d'être au programme ? Comment prioriser toutes les actions envisagées ?.....	21
Annexe 2. Les compétences du bloc communal détaillées.....	22
Annexe 3. Nouvelles Modalités des Élections municipales 2026	26
Annexe 4. Les Lois structurantes pour l'action des collectivités	26

Comment utiliser le guide au global ?

Influencer les élections municipales de 2026 constitue l'un des trois axes stratégiques de l'association des Shifters. L'objectif est que les enjeux liés à l'énergie et au climat soient abordés avec toute l'importance qu'ils méritent lors de ces élections locales. Notre action se doit d'être ambitieuse, tant par son impact que par ses répercussions en dehors de l'association.

Pour cela, nous proposons d'outiller les Shifters pour qu'ils puissent rencontrer les candidats de leur commune et mettre au cœur des débats les sujets énergie-climat. C'est en ce sens que ce document a été rédigé : proposer un guide pour préparer ces entretiens. Il est constitué de 3 briques :

1 : La [matrice d'analyse](#) de la maturité d'une collectivité en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

- outil pour analyser la maturité d'une collectivité sur les enjeux locaux de la transition écologique et énergétique, d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique.
- a pour vocation d'être utilisé avant un RDV avec un élu local / candidat pour analyser la situation de sa commune, d'après la communication disponible, les actions en cours, envisagées, les enjeux abordés etc... Il permet ainsi de préparer l'entretien avec des questions et remarques éclairées par le diagnostic.

2 : L'argumentaire (le présent document)

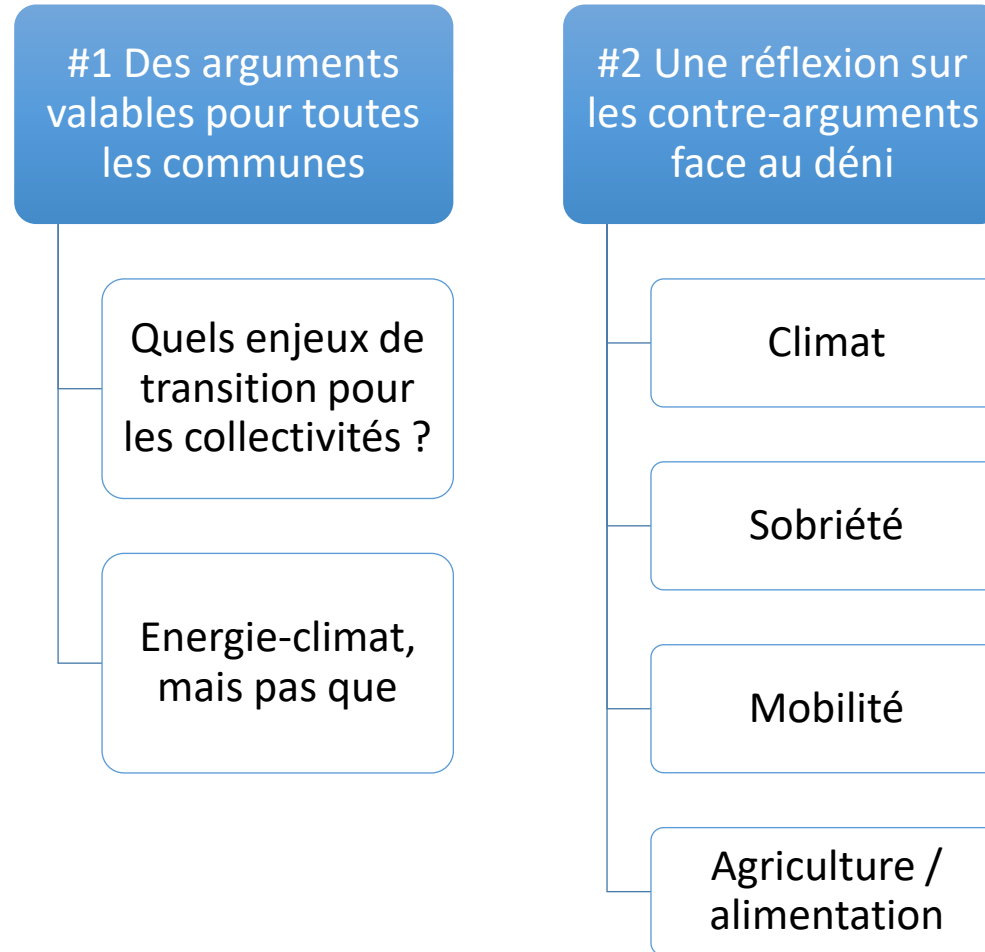
- donne des éléments de langage, messages à passer et conseils sur la posture à adopter dans le cadre d'un rdv avec élu/candidat.
- propose un socle qui pourra être adapté localement.

3 : Les Mesures clés décrites dans le guide municipales 2026

- documente des mesures pour alimenter le dialogue et faire des demandes concrètes auprès des candidats.
- inspire à partir d'exemples réels, pour aller vers le « en fait c'est possible ».

L'ensemble des ressources mises à disposition des Shifters pour les Municipales 2026 se trouve ici : [Mon Compte Shifters](#).

Que contient ce document ?





Les Shifters : Qui sommes - nous ?

Les Shifters est une association loi 1901, d'intérêt général, créée en 2014 pour apporter un soutien bénévole au laboratoire d'idées The Shift Project, dont l'action consiste à éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique. Initialement conçu comme une structure permettant d'accueillir toute personne souhaitant supporter le Shift Project dans son travail de recherche, de relais ou de soutien, nous sommes aujourd'hui un mouvement citoyen d'ampleur, dont l'ambition est de « faire shifter » la France.

Un collectif, une vision, une mission, des valeurs

D'un côté, le changement climatique nous contraint à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, en grande majorité liées à la combustion des énergies fossiles. De l'autre, la contraction inéluctable de l'approvisionnement en énergies fossiles nécessite d'être anticipée. Les Shifters accueillent toute personne intéressée par cette « double contrainte carbone » et ses conséquences, et souhaitant agir dans un collectif pour décarboner notre économie.

Nous sommes un groupe de citoyens munis :

- D'une **Vision**, partagée sans réserve avec celle du Shift Project, sur la réalité du changement climatique anthropique, l'épuisement inévitable des ressources fossiles et le besoin de la transition de notre société vers une économie bas carbone ;
- D'une **Mission**, guidant nos travaux, visant à appuyer le Shift Project en mettant à disposition ses compétences et son travail à se former et à s'informer sur les sujets énergie-climat, et à diffuser les travaux du Shift Project et des Shifters pour renforcer l'intérêt et la prise de conscience générales pour la décarbonation
- De **Valeurs**, garantissant l'exigence scientifique et technique dans tous nos travaux ; l'ouverture à toutes et tous, quels que soient nos parcours ; l'impartialité, qui garantit notre indépendance politique ; le professionnalisme dans nos comportements et nos travaux ; et enfin la convivialité, indispensable pour traiter collectivement des sujets aussi graves que complexes.

Ces 3 piliers fondateurs (vision, mission, valeurs) guident notre vie associative et assurent notre cohérence. Ils sont notre ADN commun, quelles que soient nos divergences sur d'autres thématiques. Nous sommes tous au service en premier lieu de la décarbonation car nous considérons que toutes les autres questions y sont subsidiaires.

<https://www.theshifters.org/>

1. La contrainte carbone : des réalités pour la collectivité

A. Impact du climat sur chacun de nous

Le changement climatique a des impacts sur la vie quotidienne de tous les citoyens, même si les plus fragiles seront confrontés aux plus grandes difficultés : fortes chaleurs et canicules pour les plus âgées et les plus jeunes, passoires thermiques pour les précaires, établissements surchauffés, fortes pluies et sécheresses impactent les infrastructures, la production agricole, le retrait gonflement des argiles...

B. Réduire la dépendance / vulnérabilité aux énergies fossiles

Le prix des énergies va continuer à être irrégulier et non maîtrisable (stocks conventionnels en baisse, ressources disponibles plus coûteuses à extraire). Les risques de crises internationales génèrent une incertitude sur la régularité des approvisionnements. L'ensemble des secteurs de l'économie seront impactés par ces fluctuations. Les collectivités ont fait face à l'hiver 2022 en publiant des plans de sobriété, en rallongeant les budgets de fonctionnement pour l'achat d'énergies et de carburants. Qu'en reste t'il aujourd'hui (impacts, adhésion et budgets) ?...

C. S'adapter

Le changement climatique est déjà là et les impacts sur les espaces et bâtiments publics sont déjà coûteux pour les finances publiques et une dégradation de la qualité de vie pour les habitants. Exemples : report de 2 semaines du brevet des collèges en 2019 pour cause de canicule, climatisation des maisons de retraite et des EHPAD, coût post-inondations pour la remise en état des bâtiments et routes, hausse des primes d'assurances...

D. L'exemplarité de la collectivité et des agents

La bonne gestion des ressources financières, l'optimisation des moyens : rendre compte de dépenses évitées ou réduites par les bonnes pratiques ou l'amélioration des équipements, la lutte contre le gaspillage... C'est mesurable, on peut communiquer sur des résultats. L'investissement pour les générations futures : préservation de la planète, anticipation des crises.

En conclusion : Enjeux du mandat 2026

- **Anticiper les crises à venir** : prix et disponibilité des énergies, événements météorologiques extrêmes, accompagnement des habitants précaires ou vulnérable : le maire est en première ligne face à un épisode extrême. Son mandat va comporter -statistiquement- cette imprévisibilité, voire, un risque de mise en cause juridique.
- **Piloter la sobriété** pour faire des économies sans générer d'investissement préalable : dégager des marges d'actions pour les investissements structurant plutôt que dans des dépenses de fonctionnement non maîtrisables (prix de l'énergie).
- **Connaître son patrimoine et les usages** de l'énergie, des surfaces bâties, de la flotte de véhicules et des outils de travail en général : il faut connaître pour objectiver la situation > agir > rendre compte.

- **Être moteur dans l'intercommunalité** : beaucoup d'actions sont pilotées par l'intercommunalité. La commune peut être candidate, accueillir des innovations des expérimentations...

E. Les 6 principes de la résilience des territoires

1. Arrêter d'aggraver le problème
2. Commencer par ce qui prend du temps
3. Maximiser l'efficacité et les co-bénéfices
4. Privilégier les liens de coopération avec d'autres collectivités locales
5. Co-construire avec les habitants et acteurs locaux
6. Prendre appui sur les crises

2. La transition pour tous

La colère populaire s'exprime contre une écologie perçue comme injuste, punitive, privative de libertés individuelles : Gilets jaunes, agriculteurs...

Du côté des personnes impactées, **chaque contrainte écologique alimente une dynamique de déclassement, économique et symbolique**. Les plus impactés sont souvent les moins impactants, et ils ont le sentiment que c'est à eux que l'on demande le plus d'efforts (Déléguee interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté : les revenus en France apparaissent comme le premier facteur de variation de l'empreinte carbone totale estimée, l'empreinte carbone augmente avec le revenu et très nettement au-delà de 5 000€ nets mensuel pour le foyer, source CITEPA et l'ABC rapport 2023 - argument à prendre avec discernement car il peut pousser à l'inaction).

Les discours simplificateurs ou populistes se servent de l'environnement pour attiser des débats nationaux, rarement appuyés sur des faits ou des études, et pousser là encore à l'inaction.

On entend souvent cet exemple : *“Sans rien avoir demandé, une infirmière dont l'hôpital se situe au sein d'une ZFE se voit interdite d'utiliser sa voiture au motif qu'elle est classée crit'air 4. On l'encourage à prendre les transports en commun, mais elle travaille à des horaires décalés. La voilà donc obligée d'acheter un véhicule plus récent (et donc plus cher) et de subir la décote de sa voiture Crit'air 4 à la revente. Le tout, en étant implicitement pointée du doigt : « On nous voit comme des pollueurs, alors qu'on veut juste aller bosser ». « Pourquoi moi ? Alors que d'autres polluent bien plus. C'est toujours les mêmes qui trinquent ! ».*

Mais :

- Nombreuses exceptions à la règle pour des professions ou les travailleurs aux horaires décalés, variables selon les agglomérations.
- ZFE = mesure sanitaire (la pollution de l'air > 45.000 morts / an / France), et non une mesure pour réduire les émissions de CO2.
- Volet justice sociale et accompagnement au changement absent de la Loi et finalement peu débattu.
- Pour s'engager dans la transition, les français ont besoin d'infrastructures et de politiques d'accompagnement.

Sous une série d'hypothèses, le rapport Stern de 2006 concluait que le coût économique de l'inaction climatique équivaldrait au moins à une baisse permanente de 5 % du niveau de la consommation mondiale. Des travaux ultérieurs ont abouti à des impacts plus marqués du changement climatique sur l'activité économique globale : la perte de PIB à l'horizon 2100 serait ainsi comprise entre 7 % et 23 %. Source : rapport Pisani-Ferry 2025.

La matrice d'évaluation et le document Mesures Clés rappellent les co-bénéfices des mesures de transition écologique.

Certains sujets peuvent être particulièrement conflictuels, et qui sont donc à anticiper – en lien avec la partie suivante (« Transition pour tous ») :

- Agriculture et alimentation :
 - Contexte : sujet sensible entre citoyens et agriculteurs.
 - Leviers communaux : restauration scolaire, PAT, préemption/expropriation au service de politiques agricoles locales quand pertinent, circuits courts.
 - Ressource utile : rapport agriculture du Shift (consultation large d’agriculteurs) et initiatives “locavore” (ex. Stéphane Linou).
- ZFE (zones à faibles émissions) :
 - Objectif légitime : réduire la pollution et protéger la santé.
 - Difficultés : dialogue insuffisant, accompagnements financiers incomplets, équité perçue (artisan vs SUV électrique).
 - Approche : démocratie locale, phasage, exemptions/provisions équitables, aides ciblées aux plus contraints.
- ZAN (zéro artificialisation nette) :
 - Objectif indispensable : protège biodiversité, terres agricoles, réduit l’étalement et l’empreinte carbone.
 - Difficulté : mise en œuvre concrète, surtout en zones rurales ou peu sensibilisées.
 - Approche : montrer des exemples réussis, travailler par étapes, aligner PLUi et projets d’habitat.
- Infrastructures routières nouvelles :
 - Impact carbone élevé : trafic induit, renforcement de l’usage automobile.
 - Question clé : réorienter des financements vers mobilités vertueuses, rabattements, maillage vélo, transports collectifs.
- Implantation des ENR Éolien et solaire
 - Objectif indispensable : Au coté du nucléaire, pour disposer de suffisamment d’énergie et fortement réduire les énergies fossiles
 - Difficulté : faire en sorte que les populations et collectivités locales soient parties prenante et trouvent un intérêt au projet
 - Ressource utile : note du Shift (à paraître le 12/11) [La souveraineté par la décarbonation](#)

3. Co-bénéfices de la transition écologique

Il ne s'agit pas de savoir si on est **pour** ou **contre la transition**. Les transformations auront lieu quoi qu'il se passe, car les dérèglements écologiques sont en cours, et qu'ils sont plutôt partis pour s'amplifier.

Le défi des pouvoirs publics et des élus locaux, c'est de voir comment s'adapter à cette nouvelle donne. En 2026, l'enjeu démocratique consiste à montrer les différentes stratégies d'adaptation possibles et à organiser leur confrontation pour en comparer les effets autour de deux questions :

Comment en atténuer le coût, l'impact, et comment le répartir ? => Bref : qui va payer l'addition collective ?

La transition écologique pose la question du partage des ressources naturelles sous pression et des priorités d'actions. A commencer par l'eau et les sols, dont la régulation appartient au local. Il y a beaucoup de micro-initiatives qui prouvent qu'à leur échelle, les élus locaux peuvent faire beaucoup même s'il n'y a pas de bruit médiatique autour. Ces initiatives valorisent les territoires, rassemblent et permettent souvent de résoudre l'équation fin du mois, fin du monde. Par exemple, la végétalisation des espaces publics pour s'adapter aux canicules, la restauration des écosystèmes pour s'adapter aux fortes pluies ou aux sécheresses, l'agriculture de proximité...

Coups à prendre et co-bénéfices

A. L'eau, les sols et le ZAN

Des acteurs locaux ont joué contre la sobriété foncière, ont validé l'extension du centre commercial

> En cas d'inondation : Risque d'être accusé d'avoir empêché l'infiltration des eaux de pluie, détruit ou réduit les zones d'expansion des crues. Laisser les fossés s'enherber a un intérêt sur l'écoulement des eaux de pluie, car cela diminue la vitesse du ruissellement et a donc un impact positif sur les inondations.

> En cas de canicule : Risque d'être accusé d'avoir aménagé la ville pour la voiture, en tout minéral. Les habitants sont excédés d'avoir ni ombre, ni fraîcheur dans le quartier.

Par contre, ils réclament des parkings pour se garer, surtout près de l'école. Ils demandent à bétonner la cour. Aujourd'hui, chacun est conscient que l'herbe et les arbres maintiennent la fraîcheur. Mais, si on laisse l'herbe pousser, les habitants vont considérer que "c'est sale"...

B. L'école, les protéines et l'agriculture locale

Si la loi Egalim impose un taux d'approvisionnement de 60% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique, et au moins un repas végétarien par semaine, c'est pour la santé et l'environnement. N'est ce pas l'opportunité pour relocaliser les protéines, avec plus de protéines végétales locales, et moins de protéines animales MAIS plus locales, de faire se rencontrer producteurs et consommateurs ?

C. Les achats, l'économie circulaire et l'emploi local

La Loi AGEC oblige à l'intégration de l'économie circulaire pour certaines familles d'achat (équipement électronique, vêtement, mobilier, pneus...). Ces mesures sont une impulsion pour l'adaptation des catalogues des fournisseurs, la structuration de boucles circulaires... Aux collectivités de sourcer, aux acteurs de l'ESS et de l'insertion de construire, ils sont présents historiquement sur ces segments... et ils sont à soutenir. Les Régions sont en général actives sur les questions d'économie circulaire, notamment en accompagnement des porteurs de projets.

D. La voiture, la sécurité et la santé

La voiture, c'est la double peine : indispensable aux habitants périurbains et ruraux, elle occupe la 1ère place dans l'espace urbain = elle structure le paysage (voies de circulation et stationnement), elle restreint les mobilités douces et ne permet pas de circuler avec un sentiment de sécurité pour tous (-> Ecole...). La pollution de l'air est responsable 45.000 morts par an. L'asthme est la 1ère cause d'absentéisme à l'école. Les quartiers sociaux sont les plus exposés à la pollution de l'air.

En campagne, le principe du tout drive-in (on se gare devant chez soi, devant le boulanger, devant l'école, etc...), conforté par les aménagements tout voiture, fait que les personnes ne circulent plus du tout à pied, y compris pour des courtes distances ⇒ c'est une des raisons identifiées dans des contrats locaux de santé de l'accroissement des problèmes d'obésité sur les territoires. Inciter les gens à marcher, et leur permettre, c'est aussi un bénéfice fort pour leur santé et une amélioration de la cohésion sociale. Et en plus on consomme moins d'énergie.

E. La sobriété des pratiques, la mutualisation et l'optimisation de l'existant

Sommes-nous capables d'interroger nos pratiques et de choisir d'optimiser dans un contexte de crise budgétaire ? La question du "j'ai pas le temps" est un sujet, car en effet, il faut prendre un peu de temps pour partager, pour marcher à pied, pour mutualiser...

La collectivité peut proposer des défis ludiques et collectifs pour réduire l'empreinte carbone, économiser les ressources, adopter des gestes éco-responsables y compris pour les publics sociaux, sans culpabiliser ou stigmatiser (ex : les défis de l'association Alisée, le Challenge Environnemental d'Energic en Essonne...).

F. La biodiversité - Faire face à la 6ème extinction

De nombreuses actions permettent de limiter notre impact sur la biodiversité : Favoriser les produits issus de l'agriculture biologique = moins de pesticides, moins d'intrants chimiques ; Limiter l'urbanisation, l'artificialisation, la déforestation = moins de destructions d'habitats ; Laisser des espaces naturels sans intervention humaine.

Renaturer permet aussi de créer des infrastructures de gestion des eaux pluviales moins chères en construction et en maintenance : bandes végétalisées, noues, espaces enherbés, pourront accueillir les eaux pluviales sur des espaces dédiés, lui laisser le temps de s'infiltrer dans le sol, voire jouer le rôle de réservoir. En prime, ils pourront être rafraîchissants et récréatifs aux beaux jours.

4. Arguments et contre-arguments pour shifter

Les participants aux Univershifités 2025 (Montpellier) ont été mis à contribution pour préparer ce plaidoyer. Un atelier a réuni une 50aine de personnes pour réfléchir sur la question : Comment lutter contre les réactions de déni sur le climat, la sobriété, la mobilité, l'agriculture/l'alimentation.

A. Comment lutter contre les réactions de déni sur le Climat

Réaction et Arguments de déni		Réponses possibles	
Les autres d'abord	<ul style="list-style-type: none"> ● France = 1% GES ● C'est USA et Chine qui doivent agir ● Pas d'intérêt si les autres pays ne font rien ● Pas moi qui pollue ● Taxer les pollueurs 	Nous sommes également responsables	<ul style="list-style-type: none"> ● La problématique est mondiale, on en fait tous partie ● Il ne faut pas raisonner en pays mais en nombre d'habitants ● La Chine pollue pour fabriquer ce que nous consommons ● Responsabilité « historique » : France 2,5% du stock de GES pour ~1% de la pop. mondiale actuelle, USA ~24% pour ~4% de la population, Chine ~14% pour ~18% ● En 1980, Europe + USA ~65% des GES/an (construction infrastructures + industries encore utiles aujourd'hui). En 2021, l'Asie (incluant Chine et Inde) ~60% des GES
		Les Chinois agissent !	<ul style="list-style-type: none"> ● En 2023, la Chine met annuellement en service autant d'énergie photovoltaïque que tous les autres pays réunis. ● Il ne faut pas dépendre des pays étrangers
		La France a de l'influence	<ul style="list-style-type: none"> ● Si nous sommes convaincus, nous pouvons/devons montrer l'exemple
Je ne suis pas concerné	<ul style="list-style-type: none"> ● Pas concerné, j'habite à la campagne ● Sujet pour les grandes villes ● Priorité à l'agriculture en campagne ● Sujet pour bobos écolos hors des réalités économiques 	Nous sommes sur la même (unique) planète	<ul style="list-style-type: none"> ● Nous respirons tous le même air ● Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin
Je n'ai pas d'impact	<ul style="list-style-type: none"> ● Trop petit pour faire qqch ● Actions individuelles n'ont pas d'impact ● Pas de pouvoir sur les décisions importantes ● Gouvernement est responsable, il doit agir 	Soyons novateurs, leaders	<ul style="list-style-type: none"> ● Être les premiers à trouver les solutions ● Ne pas se laisser distancer pour garder notre indépendance ● Chine et USA développent les ENR, nous le devons aussi ● Agir maintenant plutôt que subir

<p>C'est compliqué et ça coûte cher</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Coût important -> qui va payer ? ● Contraintes administratives et réglementations pèsent 	<p>Axe financier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapport Stern sur coût de l'inaction : 6 à 20x plus cher ● 1% de baisse de chauffage = -7% facture énergétique ● La dépense municipale peut réduire la dépense individuelle (ex: végétalisation -> rafraîchissement des villes)
<p>C'est déjà foutu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● On n'y peut plus rien ● C'est déjà trop tard, on ne peut plus rien faire 	<p>Solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposer des solutions pour réduire les émissions l'été : végétalisation, réseau de froid ● Géothermie = économie sur le long terme, analogie avec l'installation des réseaux d'eau potable ● Mutualisation des expertises publiques pour appliquer les normes le plus efficacement possible ● Valorisation des commerces de proximité ● Plus d'arbres = bénéfiques sur la santé et le bien-être ● La dépense municipale doit améliorer la qualité de vie dans la ville, comme le font les mesures de transition
<p>Y a bien des solutions qui vont arriver</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Nouvelles technologies vont nous sauver ● Les espèces vont s'adapter à - d'eau, + de gels... ● Ça va s'arranger tout seul 	<p>Co-bénéfices</p>	
<p>Rien de nouveau sous le soleil</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Cimat ne change pas : toujours eu des orages, des étés chauds, des canicules... ● Sécheresse de 1976 ● Hiver dernier très froid 	<p>Risques à ne pas agir</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Obligation légale de mise aux normes des équipements municipaux ● Coût de l'inaction : installations clim individuelles -> villes encore + inhabitables -> investir dès maintenant dans végétalisation rues et toitures ● Désassurance du patrimoine, des biens-> perte des biens
<p>Je n'y crois pas</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● On ne voit pas la mer monter -> des mensonges ● Carbone = responsable ? ● Êtres humains pas responsables ● Pb climat = pb couche d'ozone ● Médias exagèrent ! On nous saoule avec le climat ! 		

B. Comment lutter contre les réactions de déni sur la Sobriété

Réaction et arguments de déni		Réponses possibles	
<p>Ça ne fait pas rêver la sobriété...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sobriété = pauvreté • On ne va pas revenir à l'âge de pierre • La bougie, les Amish 	<p>La pauvreté, c'est ce qui nous attend si nous n'allons pas vers une sobriété choisie, avec des efforts collectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La sobriété = Convivialité = piste pour partager, mutualiser, vivre ensemble • Utiliser ce dont on a réellement besoin • 88 % des Français pensent que l'on vit dans une société qui nous pousse à acheter sans cesse; 83 % souhaiteraient vivre dans une société où la consommation prend moins de place (ADEME)
<p>A quoi bon ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Foutu pour foutu, autant en profiter • Après avoir travaillé toute ma vie, je veux en profiter ! • A quoi bon gagner de l'argent si on ne peut pas le dépenser ? 	<p>Discours « + » plutôt que contre les négatifs Mesures individuelles sans regret : quoiqu'il se passe, tu es gagnant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui compte pour nous ? • Quelles économies pour se concentrer sur l'essentiel ? • Quelle vision du progrès ? • Qu'est-ce que vous souhaitez pour vos administrés, vos enfants : un meilleur cadre de vie ?
<p>Je n'ai pas le choix !</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il fait 40°, comment faire sans clim ? • Je suis frileux, je ne veux pas que le chauffage soit baissé ! • On va pas arrêter de se déplacer (en voiture) ! • Les transports en commun, ça prend + de temps, il y a trop de monde, ça me fatigue 	<p>Comprendre ce qui fait peur, les a priori Comprendre « l'émotion »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier ses habitudes, pas forcément très coûteux en confort (mettre des pulls, repenser les horaires d'usage d'un bâtiment...) • Un chauffage bien réglé, c'est de l'énergie économisée : réduire la nuit, fermer les volets la journée en été, robinets thermostatiques... • En prenant les transports = faire des choses inaccessibles en voiture : dormir, scroller téléphone, lire, cumuler avec le vélo (sport)...
<p>Les autres d'abord</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vous en avez bien profité, vous, maintenant c'est mon tour • Vous en avez bien profité, vous, maintenant c'est mon tour • La France c'est 1% des émissions, • Que les Chinois et les Américains commencent ! Ça sert à rien de s'y mettre sans eux • C'est pas moi qui pollue, c'est les riches • Il faudrait taxer les pollueurs 	<p>Ne pas miser que sur les faits scientifiques, rationnels Faire rêver des effets induits : nature, entraide, temps...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si on met des clim partout, le réseau électrique ne tiendra pas : gardons le pour les hôpitaux, crèches ... • Le confort est un bien commun : si tu utilises la clim, que ça impacte la santé et le confort des autres, qu'est-ce que tu proposes ? • Rendre l'alternative sexy : moins de voiture en ville = plus de calme, moins de bruit, moins de pollution de l'air, plus de place pour faire du sport • Est-ce que tu serais prêt à concéder des choses ?

<p>C'est pas compatible avec l'économie / mon mandat</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Je ne vois pas comment peut fonctionner une économie en décroissance, comment vont faire les entreprises ? Les recettes fiscales des impôts ? L'emploi ? ● Si je réduis les services aux habitants, ils vont se demander pourquoi ils paient des impôts ● La sobriété foncière sur mon territoire, c'est pas possible : si on ne construit plus, ma commune va mourir (plus d'attractivité) ● Le coût et le financement ● Les contraintes administratives, réglementation limite 	<p>Instaurer un dialogue</p> <p>Attention aux conseils descendants</p> <p>En tant que communauté, nous n'avons pas vraiment le choix</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Rénovation thermique <ul style="list-style-type: none"> = investir sur la valeur patrimoniale du bâtiment = moins de charge de fonctionnement (- 1 degré = - 7 % €) = soutenir l'emploi et l'économie locale = anticiper sur l'évolution des prix = prendre des bonnes habitudes dès aujourd'hui ● Végétaliser l'espace public <ul style="list-style-type: none"> = créer des zones de rencontre et de vie collective pour les habitant et les familles, des infrastructures de gestion des fortes pluies / inondation... ● Coût des énergies fossiles <ul style="list-style-type: none"> = 1er poste d'importation en France, 2023 = -56 Mds € en 2023, en baisse grâce au repli des prix mais pas grâce à la baisse de la consommation nationale. = Excédent de l'électricité : +5,1 Md€ (retour de la production nucléaire à son niveau pré-crise énergétique de 2021. Source : https://www.tresor.economie.gouv.fr). ● Quelle est votre vision du progrès ? Qu'est-ce que vous souhaitez pour vos futurs administrés, entre une 2x4 voies et un meilleur cadre de vie ?
---	--	---	---

C. Comment lutter contre les réactions de déni sur la Mobilité

Réaction et Arguments de déni		Réponses possibles	
On en fait trop pour le vélo	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes cyclables suppriment places parking • Pistes cyclables pas ou peu utilisées • TROP de pistes vis à vis du nb de cyclistes 	Il n'y a pas que le vélo !	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les mobilités décarbonées sont à encourager • Favoriser la marche et les TC également • Favoriser micro-voitures électriques et l'autopartage
Transports en commun et vélo, pas accessibles à tous	<ul style="list-style-type: none"> • TROP de vélos en ville = danger • Vélo pas possible pour tous • Vélo ne peut pas permettre de longue distance ni de gérer des enfants ou courses sur le trajet • TC compliqué avec plusieurs enfants 	Il y a des moyens de le démocratiser	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les jeunes (permis vélo) et personnes âgées (formations de prise en main) • Développer les ateliers réparation vélos • Encourager le monde associatif pour rendre le vélo + accessible : actions...
L'écologie nous gâche la vie, c'est des conneries	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicule électrique pollue + que véhicule thermique • Écologie nous interdit tout • Vélos gênent les voitures • Pas de covoit, souhait d'être seul dans ma voiture 	Rappeler les avantages	<ul style="list-style-type: none"> • - de voitures = - de bruit, - de pollution, - îlots de chaleur -> meilleure santé • Vélo, marche bon pour la santé
		La voiture n'est pas le seul mode de transport	<ul style="list-style-type: none"> • - de voitures = Transports en Commun + efficaces • Désengorgement routes pour privilégier les usages nécessaires • Développer les TC avec parking relais • Voirie et stationnements à partager • Solutions de mobilités alternatives existent
Pas ma compétence (de la part d'un élu)	<ul style="list-style-type: none"> • Pistes cyclables = compétence de la métropole ou département 	Utiliser le retour d'expérience d'autres villes	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche Retour d'expérience centres-villes (cf document mesures-clés): Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Grenoble • A Toulouse, le commerce a été redynamisé par la piétonnisation
On ne peut rien y faire	<ul style="list-style-type: none"> • Écologie = 4ème priorité seulement • Protéger un peu mes électeurs • Habitants aiment leur voiture • 2 voitures par famille est normal • Impossible d'empêcher la voiture 		

<p>Pas de voitures = pas d'attractivité centres-villes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - de stationnement = - de clients en CV = + de clients dans zone commerciale périphérique - de stationnement = - de voitures = mort du commerce ZFE = mort du commerce 	<p>Réduire la place de la voiture permet de dynamiser les centres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - de voitures = espaces publics + qualitatifs = commerces + attractifs Développement petits commerces : alimentation, librairie, loisirs, café, restauration Replacer le pb : centres commerciaux et commerce en ligne tuent le commerce de CV
---	--	--	--

D. Comment lutter contre les réactions de déni sur l'Agriculture et Alimentation

Réactions et Arguments de déni		Réponses possibles	
<p>Le local et le bio, c'est trop cher (à produire, à consommer)</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'approvisionnement local / en circuit court, c'est compliqué à mettre en place Les magasins de proximité, c'est trop cher ! Le bio c'est trop cher pour nourrir la plupart des gens Le bio, ce n'est pas rentable, je ne m'y retrouve pas 	<p>Rappeler les risques / les avantages</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en avant le local PUIS le bio Circuit court influence le prix, peut être moins cher Les modes d'agriculture actuels causent des dégâts sur l'environnement Amélioration de la qualité des sols Meilleure santé et baisse de coût public
<p>Je ne peux rien faire, pas mon problème</p>	<ul style="list-style-type: none"> On n'a pas la compétence, c'est à la métropole S'installer [pour un agriculteur] ça coûte trop cher, mais en tant qu' élu, on ne peut rien y faire Il n'y a plus que quelques apiculteurs sur la commune, ce n'est pas notre sujet 	<p>Les élus locaux peuvent agir</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le maire peut choisir l'origine des produits des cantines PAT : Projet Alimentaire Territorial Restauration collective Politique d'installation commerciale Gestion foncière - Régie intercommunale La Ruche qui dit Oui!-Produits Locaux en Circuit Court
<p>La viande c'est notre culture et notre nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> La viande rouge est nécessaire pour être en bonne santé Les humains sont des carnivores L'élevage, le bœuf, ça fait partie de nos territoires, c'est notre culture 	<p>Moins de viande Mais locale et de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> En France, la consommation de viande a été multipliée par 4 en un siècle. L'OMS recommande de diviser au moins par deux la consommation actuelle. Espèce humaine : omnivore et non carnivore La consommation excessive de viande favorise le cancer colorectal (et probablement d'autres maladies) <u>Consommer moins de viande</u> permet de privilégier une production française de qualité et de contribue à lutter contre la maltraitance animale industrielle. Le bétail est une source importante de GES (méthane). Dans notre apport en protéines, les <u>légumineuses devraient remplacer une partie des sources animales car elles présentent de multiples avantages</u>

<p>Autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le bio, ça n'existe pas • L'utilisation de pesticides est nécessaire pour le rendement 	<p>Proposer des outils aux élus et aux citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres habitants-producteurs • <u>Terre de liens</u> pour aider l'implantation de fermes • <u>Ateliers ICARE</u> pour réconcilier travail et écologie • Les PLU peuvent avoir des arrêtés contre parasites
		<p>Se sourcer sur les rapports du Shift Project</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Territoires au futur</u> pour un diagnostic territorial, notamment sur l'agriculture et l'alimentation • <u>Rapports SRT</u> sur l'agriculture, en particulier les arguments sur l'autonomie du territoire • <u>Pour une agriculture bas-carbone, résilient et prospère</u>

Annexes

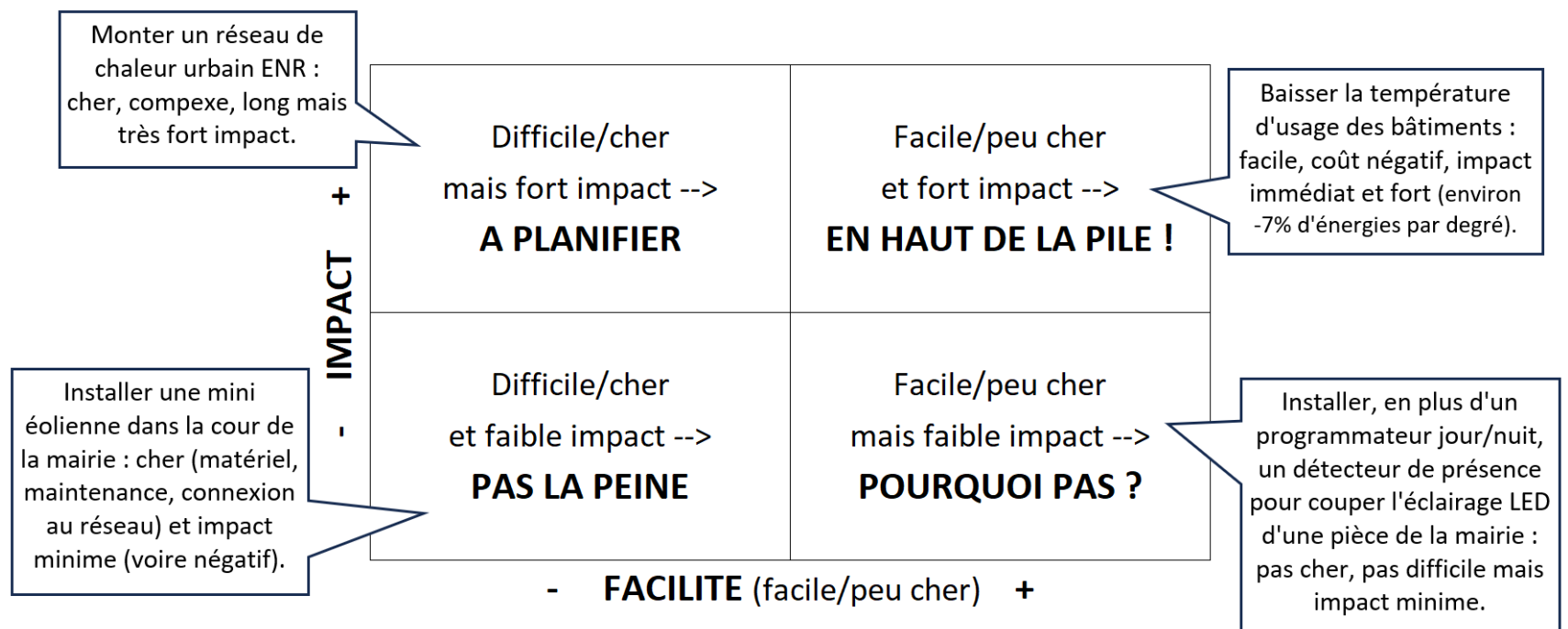
Annexe 1. Grille d'analyse de la pertinence d'un projet

Comment savoir si un projet mérite d'être au programme ? Comment prioriser toutes les actions envisagées ?

Il faut s'efforcer de quantifier la "FACILITÉ" et l'"IMPACT" de chacune des actions envisagées au programme, pour ne pas s'épuiser sur des projets qui sont difficiles et qui ont un faible impact, pour mettre les moyens et la priorité sur ceux qui ont un fort impact et idéalement seront faciles à mettre en place. En résumé, il faut quantifier chaque projet, ne pas confondre les € et les k€, les kg et les tonnes de CO2 !

Note : par "FACILITÉ d'une action" on entend : moyens humains, nécessité de changements culturels et d'habitudes, temps nécessaire, expertises, ... mais aussi les coûts financiers. Par "IMPACT" on entend : kg de GES évités, bénéfices sur la biodiversité, la santé, les pollutions, la sécurité, ...

Exemple :



Annexe 2. Les compétences du bloc communal détaillées

	Communes	Intercommunalité / groupement
Santé Action Sociale	Plan Canicule (pers. âgées) Protection générale de la population (moustique)	<ul style="list-style-type: none"> ● Centre intercommunal d'actions sociales ● Plan de protection d'atmosphère pour les communes > 50 000 hab ● Plan Bruit
	<ul style="list-style-type: none"> ● Précarité énergétique logement ou mobilité traité par le Centre Intercommunal ou communal d'action social > CIAS, CCAC (dont aide aux impayés eau et énergie) ● Service Local d'Intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME > dispositif CEE, animé par le CLER) 	
Bâtiments publics Exemplarité	<ul style="list-style-type: none"> ● Carte scolaire et implantation des services publics (déplacements des écoliers) ● Bâtiments scolaires (élémentaire), crèches, accueils de loisirs, culturels, sportifs, salle de réunions, services publics administratifs et techniques... ● Restauration scolaire (Prim et mat., crèche, RPA, EPHAD, Service de livraison à domicile pour les PA) ● Plan Prévisionnel d'Investissement ● Marché d'achat de l'énergie ou contrat de performance énergétique 	
Urbanisme Implantation- Création des équipements publics	Voie de circulation Plan de circulation Zone et règles de stationnement Implantation des Stations de recharge (schéma communal ?) Aménagement espace public	<ul style="list-style-type: none"> ● SCOT ● Plan Climat Air Énergie Territorial ● >> Planification ● Attention : documents qui cherchent le consensus avec objectifs réglementaires contraignants pour les élus > risque de braquage / blabla... ● Obligations >> mis en œuvre

<p>(bâtiments, infrastructures, réseaux, logement social...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Plan Local d'urbanisme (PLU commune) ou PLU. Intercommunal : Zonage de l'occupation du sol (vocation habitat, activité, naturel, agricole...), densité et droit à construire, formes urbaines, coefficients de zones éco aménageables, gestion des eaux pluviales, exigences environnementales renforcées... ● Délivrance des permis de construire ● Fiscalité de l'aménagement ● Droit de préemption urbain pour créer des réserves foncières en vue de projets publics ● PEANP (périmètre d'intervention pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains), Espaces Naturels Sensibles locaux ● Zone d'Aménagement avec règlements spécifiques
--	--

	Communes	Intercommunalité / groupement
<p>Logement et habitat</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Financement de la création / réhabilitation selon les priorités données par le Programme Local de l'Habitat ● Opération Programmées de l'Amélioration de l'Habitat ou Opération programmée d'amélioration thermique du bâtiment (OPATB) ● Possibilité de délégation des aides à la pierre de l'Etat, droit au logement opposable,
<p>Environnement et patrimoine</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Distribution eau potable et assainissement (compétence qui peut être restée communale) ● Gestion des eaux pluviales (plutôt géré à l'échelle des communes ?) ● Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations ● Aménagement, entretien et gestion des cours d'eau (syndicat de bassin versant) ● Collecte et traitement des déchets plan de prévention des déchets (souvent transféré à un syndicat intercommunal dédié ou via une délégation de service public)

<p style="text-align: center;">Énergie</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz (souvent délégué à un syndicat départemental) ● Aménagement, exploitation d'installation de production d'énergie de sources renouvelables ● Mise en place d'actions tendant à maîtriser la demande d'énergie des consommateurs finaux et des consommateurs en situation de précarité. Possibilité de prise en charge par les EPCI, la métropole de Lyon et les syndicats chargés de la distribution d'électricité des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de leurs membres. ● Création d'infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides (voir Syndicat départemental d'électricité) ● Article 8 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation, modifié par la loi n° 80-531 du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie = Aménagement de réseaux de chaleur alimentés par des installations utilisant le pouvoir calorifique des résidus et déchets collectés
---	--	--

	Communes	Intercommunalité / groupement
<p style="text-align: center;">Transports</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Autorité organisatrice de la mobilité (si prise de compétence, sinon, c'est la Région qui reste AOM locale), compétente pour l'organisation des transports urbains de personnes hors RIF et des transports non urbains sur leur territoire : organisation des transports publics et des services de covoiturage, autopartage, service public de location de bicyclettes, transport de marchandises et logistique urbaine. ● Élaboration du plan de déplacements urbains (>100.000 hab) / plan de mobilité ● Instauration du versement transport

		<ul style="list-style-type: none"> ● Transfert sur demande par l'Etat ou ses établissements publics des lignes capillaires fret à un EPCI qui en fait la demande.
	<ul style="list-style-type: none"> ● Scolaires : Financement, organisation et fonctionnement des transports scolaires à l'intérieur des périmètres de transports urbains existants au 1er septembre 1984 (art. L3111-7 du code des transports) ● Création et gestion de la voirie communale / Intercommunale 	
Sports, culture, loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ● Accueil des activités dans les éqpts publics >> enjeu de l'implantation pour l'accessibilité (hors RE2020) ● Subvention aux associations 	
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ● Office inter ou communal de tourisme : promotion et communication, création de produits touristiques, accompagnement des acteurs... 	
Économie		<ul style="list-style-type: none"> ● Aide aux acteurs / entreprises notamment en difficulté, professionnels de santé ● Maintien des services en milieu rural (nécessaire à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural) ● Immobiliers d'entreprises ● Marketing territorial ● Ingénierie financière (prêt, subvention, garantie d'emprunt, participation au capital : SEM, SCIC, fonds d'investissement ou de société commerciales de droit commun)...

Annexe 3. Nouvelles Modalités des Élections municipales 2026

D'après Loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité.

EN MARS 2026



Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage : présentation des candidatures sous forme de liste bloquée

Source : <https://www.amf.asso.fr>

En mars 2026, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à 2 tours, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées). Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

Pour bien comprendre les nouveautés applicables aux communes de moins de 1000 habitants : [3f2d4341ebcf612198c77ff8e4261753.pdf](https://www.amf.asso.fr/3f2d4341ebcf612198c77ff8e4261753.pdf)

Pour bien comprendre la répartition des sièges : <https://www.macommune.info/municipales-mode-d-emploi-comment-sont-repartis-les-sieges-dun-conseil-municipal-95063/>

Annexe 4. Les Lois structurantes pour l'action des collectivités

Ces dernières années, des Lois se sont adressés aux collectivités pour structurer les politiques locales (<https://www.ecologie.gouv.fr/>)

- **EGAlim (2018) complétée par la loi Climat et Résilience (2021)**
... plusieurs mesures ambitieuses pour améliorer la **qualité des repas servis par la restauration collective**.
Ex : taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits biologiques.
- **Energie - climat (2019)**
Objectif de neutralité carbone en 2050 pour répondre à l'Accord de Paris selon quatre axes principaux
- la sortie progressive des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables,
- la lutte contre les passoires thermiques,
- l'instauration de nouveaux outils de pilotage, de gouvernance et d'évaluation de la politique climatique,
- la régulation des prix du secteur de l'électricité et du gaz.
- **Climat et résilience (2021)**
Inspirée des propositions de la Convention citoyenne pour le climat, crée ou renforce plusieurs dispositifs
Ex : Zéro artificialisation nette (ZAN), des zones à faibles émissions (ZFE), l'interdiction échelonnée des passoires thermiques, la commande publique responsable, le verdissement de la flotte de véhicules, vélos et intermodalité, l'interdiction vols aériens <2h30 en train...
- **Loi Anti Gaspis et Économie Circulaire (AGEC, 2020)**
Pour transformer l'économie linéaire en économie circulaire, 5 axes : sortir du plastique jetable, informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage, agir contre l'obsolescence programmée, production responsable. Renforce la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) et fixe des objectifs chiffrés de réemploi et d'écoconception.
Crée des obligations dans les achats publics en faveur des matières recyclées ou reconditionnés.

- **Loi de transition énergétique pour la croissance verte à l'article L.229-26 code de l'environnement : Le PCAET 2015**

Pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants.
Etablit : un diagnostic territorial, une analyse des émissions de GES, un plan d'actions (atténuation et adaptation), une trajectoire climato-compatible avec l'objectif zéro émission nette de CO2 à 2050. Outil opérationnel de coordination sur le territoire assujetti appuyé sur 5 leviers d'actions : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la réduction de la consommation énergétique, la qualité de l'air atmosphérique, le développement des énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique. Fait l'objet d'une concertation locale : enquête publique et publication au grand public (voir les sites Internet)

L'arsenal réglementaire oblige les collectivités à investir dans la transition écologique, mais...

Les freins et résistances sont nombreux : le marché est en transition, les compétences en cours d'acquisition, les méthodes de travail et de conception des projets évoluent, le contexte national mène le débat ailleurs, les inégalités environnementales se creusent. **Depuis mai 2025**, on a vu une accumulation de **décisions défavorables à la transition** : limitation de la ZAN, annulation des ZFE, mise en pause de Ma prim'Renov, reprise du chantier de l'A69, le remplacement en cours de ZAN par TRACE ou le vote de la loi Duplomb et la protestation citoyenne en cours...

La complexité des réglementations, des échéances floues, et de nombreuses exceptions et des pénalités sans réelles conséquences pèsent également (ex: décret tertiaire : 7500 euros/an de pénalités + le « name and shame », ce qui comparé au coût de la rénovation d'un bâtiment...) <https://www.le-decret-tertiaire.fr/sanction-decret-tertiaire/>

Dans ce contexte, accompagner les candidats vers une posture sécurisée et un discours sécurisant pour les habitants avec un argumentaire robuste est essentiel.